ASSOCIATION CARTOPHILE DE SAINT-NAZAIRE ET DE LA PRESQU'ILE GUERANDAISE LE POULIGUEN

BOURSE DE CARTES POSTALES et MULTI COLLECTIONS
WEEK-END DE PAQUES
SAMEDI 20 AVRIL 2019
SALLE DES FETES
PLACE DE LA DUCHESSE ANNE
LE POULIGUEN (LOIRE ATLANTIQUE)

REGLEMENT

ARTICLE 1 – La bourse est organisée par l'Association Cartophile de Saint-Nazaire et de la Presqu'île Guérandaise. Cette manifestation est destinée à faciliter les ventes les contacts et les échanges. Elle bénéficiera d'une publicité par voie d'affiches, prospectus, 4 000 enveloppes, presse locale + spécialisée.

ARTICLE 2 - Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation ou qui ne respecterait pas le cadre mis à sa disposition, ainsi que le matériel fourni.

ARTICLE 3 - Les objets de collections demeurent sous la responsabilité de leurs propriétaires, à leurs risques et périls.

Les organisateurs ne pourraient être tenus pour responsables, notamment en cas de perte, casse vol et autres détériorations, y compris par cas fortuit ou force majeure. Les exposants feront leur affaire des assurances à souscrire pour leur couverture.

- **ARTICLE 4** Tous les négociants et les particuliers seront dans la même salle . Les tables et emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des bulletins de réservation.
- <u>ARTICLE 5</u> Il sera mis à votre disposition des tables et des chaises . Il sera interdit de modifier la disposition des tables sans l'accord des organisateurs.
- **ARTICLE 6** Les emplacements retenus non occupés à l'ouverture du salon, ne seront plus réservés sauf entente préalable avec les organisateurs et pourront être éventuellement attribués à d'autres exposants . Les sommes versées resteront, dans ce cas , acquises au club à titre d'indemnité.
- **ARTICLE 7** Installation à partir de 7 heures . Les exposants s'engagent à ne pas ranger leurs marchandises avant la fermeture du salon (17 h) par respect pour les visiteurs et les organisateurs .